

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 136 (1991)
Heft: 2

Vorwort: La mission et la troupe
Autor: Chouet, J.-F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

| | Pages |
|---|-------|
| Editorial | |
| La mission et la troupe, colonel EMG J.-F. Chouet | 3 |
| Opinion | |
| Maintenant, ça suffit, brigadier J.-P. Ehram | 7 |
| Analyse | |
| La montée de l'Islam, colonel EMG R.-R. Favre | 11 |
| Actualité | |
| La guerre du Golfe, brigadier J.-J. Chouet | 17 |
| Enquêtes | |
| Premières assises internationales de la désinformation, Dr ès sc. D. Dumitrescu | 19 |
| Les services de renseignements à cœur ouvert, Lt-colonel H. de Weck | 23 |
| Armée future | |
| Réforme de l'armée, colonel EMG M. Racine | 33 |
| Encore les effectifs, Colonel EMG P. Ducotterd | 36 |
| Histoire | |
| Un chef-d'œuvre à sauvegarder, adj sof V. Quartier | 39 |
| Pages «rétro» | |
| La place de l'intellectuel dans l'armée d'aujourd'hui, capitaine Louis-Ed. Roulet | 43 |
| Revue | |
| It S. Curtenaz | 45 |

La mission et la troupe

Notre armée vit des temps troublés, chacun s'accorde à le reconnaître. Quant à savoir si ce trouble trouve son origine dans la votation du 26 novembre 1989 ou ailleurs importe, me semble-t-il, relativement peu. La *Revue Militaire Suisse* fait l'écho de nombreuses prises de position et d'analyses du phénomène. Les autorités militaires de la Confédération – j'entends les autorités politiques – et les plus hauts chefs de notre armée – j'entends ici la Commission de défense militaire – sont mis à l'index. On leur reproche pour l'essentiel leur précipitation, leur crainte d'être dépassés par les événements, et surtout par les revendications. A cet égard, l'usage fait du rapport de la commission Schoch apparaît abusif à de nombreux officiers. Il vaut la peine, sur ce sujet, de rappeler que la commission Schoch avait le caractère d'un organe *consultatif* pour le chef de l'instruction de l'armée. Si cette commission n'avait compté dans ses rangs deux parlementaires fédéraux, elle n'aurait probablement pas apporté à son travail une conclusion aussi péremptoire, et l'ensemble du rapport aurait été considéré comme il devait l'être, à savoir un ensemble de suggestions et d'idées susceptibles de trouver une application dans la mesure où elles apparaissent judicieuses ou d'être mises aux oubliettes dans le cas contraire.

Or, il semble bien que l'application des mesures préconisées par le rapport Schoch soit considérée comme un «must». Ce serait une erreur, comme il serait erroné de vouloir mettre en œuvre sans délai les suggestions qui peuvent l'être.

Et la troupe?

Faut-il le rappeler: nous sommes une armée de milice. Le plus long service qu'ont accompli nos soldats, c'est leur école de recrues de 4 mois. Les habitudes qu'ils y ont prises sont le plus fortement ancrées dans leur esprit et dans leurs mœurs militaires. Les déraciner est de toute manière long et difficile. Voir simplement l'introduction des nouvelles formes militaires en 1971: dix ans plus tard, il y avait encore des soldats, et même des cadres, qui ne les avaient pas encore assimilées. Les modifications du comportement militaire créent l'insécurité dans une partie de la troupe, une sorte de destabilisation. Il ne faut donc y recourir qu'en cas de vraie nécessité. Autrement dit, après avoir pris le temps de l'analyse.

Avons-nous vraiment toujours pris ce temps? Chacun répondra selon sa conscience, mais la troupe attend de ses chefs des décisions réfléchies. C'est à ce prix-là qu'elle les suivra avec conviction et intelligence.

Les chefs des petits échelons – je pense ici aux com-

mandants d'unité et de corps de troupe – ont dans ce domaine un rôle capital à jouer. Leur seul intérêt doit être la capacité de leur troupe à remplir sa mission. Le reste n'est que philosophie ou littérature.

Quelle mission?

Le nouveau rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité ne modifie en rien les missions qu'ont reçues les régiments, ba-

taillons et unités de notre armée. Moyennant quoi il convient, comme jusqu'ici, de se préparer au mieux à les remplir. La meilleure contribution que nous puissions apporter à la promotion de la paix n'est-elle pas de nous éviter la guerre dans notre sphère de compétence, *c'est-à-dire en Suisse*? N'est-ce pas, finalement, par des préparatifs de défense crédibles sur le quadruple plan de la volonté, de la discipline, de l'instruction et

de l'équipement de nos troupes que nous parviendrons comme jusqu'ici à éviter les affres d'un conflit et à favoriser sur notre sol la solution de ceux qui auront éclaté ailleurs?

D'autres moyens de contribuer au maintien de la paix existent sans doute. Mais ce ne sont pas ceux de l'armée. Ce n'est donc pas à elle de les engager.

*Colonel EMG
J.-F. Chouet*

CLÉMATÉITE S.A.

1337 Vallorbe



Tél.: 021/843 24 41
Fax: 021/843 18 57
Télex: 459 114

– Fabrication de pièces de haute précision en matières THERMOPLASTES et DUROPLASTES

– Parc de machines modernes (65 presses)

– Dispose d'un système d'assurance de qualité répondant à la norme suisse SN 029100 «CERTIFICAT SQS, degré B»